CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 07.07.2025

1. FINANCES : écritures d'ordre budgétaire

Le Conseil municipal décide de prendre une décision modificative d'ordre budgétaire ayant pour effet d'intégrer comptablement les frais d'études qui ont précédé la réfection de la rue de la Forge et de la rénovation du bâtiment école/périscolaire aux travaux correspondants.

2. Cessions de parcelles communales

Le Conseil Municipal décide de céder les parcelles 452, 453, 454 et 455 en section 2 aux propriétaires des parcelles mitoyennes pour une recette globale de 22 785 €.

3. Périscolaire : convention de répartition des charges entre Attenschwiller et Michelbach-le-haut

Le Conseil Municipal autorise Mr le Maire à signer la convention de répartition des frais : ils sont répartis en fonction du nombre d'enfants utilisateurs du service et de leur domicile.

4. RPI : rythmes scolaires

Le Conseil Municipal décide de maintenir l'organisation scolaire actuelle, comme le corps enseignant l'a souhaité.

5. FOYER : location pour des cours de sophrologie

Une sophrologue loue le foyer de façon récurrente depuis près d'1 ½ an pour dispenser des cours à ses connaissances et clients.
Le Conseil Municipal souhaite proposer un tarif à la location du foyer de 150€ à cette personne et lui proposer d'ouvrir ses cours à la population.
Ils feront l'objet d'une participation libre et seront assurés au rythme d'une séance trimestrielle, éventuellement bimestrielle selon disponibilités.

Nous publierons ultérieurement sur ce sujet.

6. Urbanisme

Déclarations préalables :

- PETER Jean-Marie : pose de panneaux photovoltaïques au 21 rue de la Fontaine
- CARRON Loïc : pose de panneaux photovoltaïques au 3 rue Clémenceau
- GASSER Christophe : pose d'une clôture en limite de propriété au 29 rue des Vignes
- ECKES Jean-Pierre : installation d'une pergola après démolition d'une partie du débord de toit au 9 rue du Ruisseau
- FREE MOBILE : installation d'un pylône pour téléphonie mobile et de sa baie technique au lieudit Widmatten, sur une parcelle située au-dessus de la ferme Prim'vert
- ESLINGER Michel : pose de panneaux photovoltaïques au 65 rue Principale
- GABORIT François : pose de panneaux photovoltaïques au 11 rue des Roseaux
- MONIZ Léonie : installation d'une pergola sur terrasse existante au 9 rue du Raisin
- BEYER Jean : construction d'un escalier en remplacement de l'existant, d'une terrasse et d'un mur de soutènement au 66 rue Principale
- HAAS Jacques : construction d'un carport sur place de stationnement existante au 2 rue de la Gare
- KLEINMANN Jérôme : pose de panneaux photovoltaïques au 49 rue Principale
- SCHWANDER Marc : pose de panneaux photovoltaïques au 19a rue de la Liberté
- MITTELHEISSER Gaëtan : installation d'une pergola sur terrasse existante au 9 rue des Prés
- HIVORY pour le compte de SFR : installation d'un pylône pour téléphonie mobile et de sa baie technique au lieudit Im Neueuberg, sur une parcelle située au-dessus du plateau sportif

Permis de construire :

- RADEWAHN Olivier : reconstruction à l'identique d'une partie du bâtiment déjà démoli et construction d'un garage au 6 rue des Messieurs
- IERACI Jennifer et Lorenzo : construction d'une maison d'habitation au 9 rue du Raisin
- MURZILLI Vincent : aménagement des combles au 8 des Roseaux

II Divers

- ENEDIS réalise sur le territoire communal une campagne de diagnostic et de maintenance de coupe-circuit principal, organe de coupure principalement installé sous la toiture et qui concerne le branchement d'électricité.
  Cette campagne concernera tous les branchements aériens et débutera le 21 juillet 2025.
  Les administrés concernés par ce programme seront sollicités par l'entreprise R&M Elec.
  Ces opérations sont entièrement prises en charge par ENEDIS.

- SFR nous informe sur son projet :
  Une date prévisionnelle de mise en service est annoncée pour février 2026 avec une durée de travaux d'environ 9 mois
  SFR émettra en 3G, 4G et 5G
  Un pylône de 36 m de haut sera mis en place avec un paratonnerre en son sommet
  L'exposition aux ondes entre la 4G et la 5G est légèrement supérieure, tout comme entre la 3G et la 4G.
  L'exposition du public aux ondes est très réglementée et surveillée par l'ANFR (Agence Nationale des Fréquences).

- L'abbé Joseph Nguyen succédera à l'abbé Alexandre Grandet en septembre 2025 au sein de la communauté de paroisses des *Sources du Prieuré*.

- Incivilités récurrentes :
  - Stationnements illicites de véhicules, répétés voire omniprésents sur certains trottoirs mettant en danger les piétons
  - Multiples bruits à des heures très tardives provoquant de forts troubles de voisinage
  - Propreté des abords des propriétés : Attention à ce que les abords des terrains soient bien nettoyés, même après les fauchages des champs, surtout en agglomération pour éviter les accidents.

  Toutes infractions aux arrêtés :
  - N°2024-028 concernant les interdictions de stationner sur les trottoirs,
  - N°2024-025 concernant les bruits et nuisances sonores
  - N°2024-023 concernant le nettoyage des abords des propriétés,

  Seront constatées, poursuivies et sanctionnées conformément aux lois en vigueur.
  Ces arrêtés sont consultables sur notre site internet.

Restés informés des actualités communales avec Panneau Pocket, application simple et gratuite à installer sur votre smartphone ou ordinateur.
Nous publions régulièrement des actualités sur des travaux sur voierie, d'éventuelles fermetures ou déviations de route, des fêtes et événements du village, des alertes météo, des coupures sur réseaux, des objets trouvés, des modifications des horaires de permanence de la mairie, etc…